



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mardi 12 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• L'industrie algérienne se développe avec force grâce à la stabilité du pays (APS)....	3
• Bientôt un projet de loi pour récupérer le foncier industriel non exploité (APS).....	4
• Louh appelle à "une réforme profonde" du système fiscal (APS)	6
• 2018/Ressources en eau : des charges de plus de 400 milliards DA pour lancer des appels d'offre (APS)	6
• Exportations: L'agroalimentaire vise le marché africain (Le Quotidien d'Oran)	7
• M. Abdelwahab Ziani, président de la CIPA : « Maintenir la confiance entre l'entreprise et les institutions » (El Moudjahid).....	9
• Secteur public : De la mauvaise utilisation des ressources financières à la Gabegie (El Watan).....	10
• Mourad Zerhouni. Consultant, spécialiste en gestion de projets : «Prioriser les projets dans une optique de rentabilité» (El Watan)	13
• Sonatrach : signature d'un contrat pour le développement des champs gaziers sud-ouest (Algérie 1)	19
• Electricité : Sonelgaz a perdu 11 milliards DA en 2018 à cause de la fraude (APS)20	
• Le pétrole recule, lesté par l'incertitude sur les négociations Chine-USA (TSA)....	22
Banque/bourse/Assurance	23
• Marché Boursier: la Cosob révisé les mécanismes d'encadrement du contrat de liquidité (Algérie Eco)	23
Coopération	24
• L'Algérie et l'Ethiopie s'accordent à promouvoir leurs relations commerciales (APS)	24
Veille	25
• « Il ne faut pas avoir peur de l'intelligence artificielle » (experts) (Maghreb Emergent).....	25

A la une

L'industrie algérienne se développe avec force grâce à la stabilité du pays (APS)



L'Industrie algérienne a commencé à se développer davantage ces dernières années grâce à la stabilité politique et sécuritaire que connaît le pays, a affirmé lundi à Bouira le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a inauguré et lancé quelques projets relevant de son secteur dans cette wilaya du centre du pays.

Lors d'un point de presse organisé à la fin de sa visite, M. Yousfi s'est dit satisfait des progrès que connaît le secteur de l'industrie en Algérie.

"A Bouira, nous avons vu une technologie de pointe utilisée dans le complexe agroalimentaire du groupe Bali inauguré à El-Hachimia, ainsi qu'à l'usine Bio Pharm de production pharmaceutique, lancée cette après-midi au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled, dans la commune d'Oued El-Bardi (Sud de Bouira).

Cela honore ces entreprises et toute l'Algérie", a-t-il souligné. "Nous avons constaté également l'évolution positive de l'unité de l'entreprise nationale de peinture (ENAP) de Lakhdaria qui travaille et qui couvre plus de la moitié du marché national.

Elle exporte et elle a des projets dans le futur, c'est très important pour notre secteur et pour notre pays", a souligné M. Yousfi, qui a visité, au cours de son déplacement, l'usine de production de plâtre d'El-Adjiba (est de Bouira), qui est un groupement algéro-français (Cosider-Lafarge) créé en mai 2002.

Les moyens technologiques de pointe utilisés par ces investisseurs "prouve que l'industrie algérienne se développe davantage et avec force, grâce au climat de stabilité et de confiance que ressentent les investisseurs en Algérie", s'est réjoui le ministre.

M. Yousfi a saisi cette occasion pour exprimer sa satisfaction quant aux opportunités et aux potentialités qu'offre la wilaya de Bouira en matière de compétences humaines et de ressources naturelles en agriculture et en industrie.

"Nous voulons renforcer l'industrie minière dans cette wilaya qui renferme d'importantes richesses naturelles comme la célestine (pierre naturelle) utilisé dans l'industrie chimique, Bouira est la plus riche des wilayas en ce produit", a-t-il expliqué à la presse. Le ministre a réaffirmé, par ailleurs, l'engagement de son département à œuvrer pour le renforcement des autres industries.

"Nos entreprises se développent progressivement. Nous avons une usine de Crystal à Oran qui est actuellement en production, à Guelma, Ain Smara, Flifla et Tlemcen également, où nous allons renforcer la production". Youcef Yousfi a fait état également d'un projet, adopté par le gouvernement, pour la réalisation d'une usine de production du phosphate.

"Avec ce projet, nous comptons augmenter (la production) de deux millions de quintaux à 12 millions qx. Cette quantité est destinée à la production d'engrais, dont 60 à 70 % de la production sera destinée à l'exportation pour un montant pouvant aller de 1,5 à 2 milliards de dollars", a précisé le ministre.

Plusieurs autres usines d'exploitation de marbre et de granite, ainsi que de manganèse, zinc et plomb et de Célestine, ainsi que de fer, seront lancés et relancés à Bouira, Béjaïa, Bechar et dont les études sont en cours d'achèvement, relevé M. Yousfi qui a annoncé également qu'une étude est en cours de finalisation pour l'exploitation des gisements d'or existant dans la wilaya de Tamanrasset, dans l'extrême sud algérien.

A propos de l'entreprise nationale de production de détergents de Sour El-Ghozlane, qui fait face à de sérieuses difficultés financières, M. Yousfi a expliqué que ce sujet était au cœur des priorités de son département qui examine les moyens permettant de trouver des solutions à la situation.

Bientôt un projet de loi pour récupérer le foncier industriel non exploité (APS)



Un projet de loi permettant à l'Etat de récupérer le foncier industriel non exploité sans recourir à la justice sera adopté dans le cadre de la prochaine loi des finances, a annoncé lundi à Bouira le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Dans un point de presse tenu en marge de sa visite de travail à Bouira où il a visité, inauguré et lancé quelques projets relevant de son secteur, M. Yousfi a expliqué que toute assiette foncière industrielle attribuée dans le cadre de la concession et non exploitée "sera récupérée par les services de chaque wilaya afin de pouvoir les attribuer aux investisseurs capables de réaliser des projets sur le terrain".

Pour ce qui est des assiettes foncières octroyées dans le cadre de la concession, mais non exploitée au bout de trois ans par l'investisseur, ce dernier est appelé à payer une taxe de 5 % de la valeur financière de l'assiette foncière.

"Nous avons un projet de loi qui sera adopté dans de la prochaine loi des finances pour permettre à l'Etat de récupérer le foncier industriel sans

recourir à la justice", a affirmé M. Yousfi, précisant que par cette procédure "nous allons obliger les investisseurs à exploiter leurs terrains et lancer leurs projets afin de contribuer sérieusement à la diversification de l'économie nationale via la création de richesses et de l'emploi", a-t-il dit.

Au cours de sa visite à Bouira, le ministre a réitéré, par ailleurs, la volonté de son département d'œuvrer pour le renforcement des différentes industries pour que le produit algérien soit de qualité et compétitif, capable de servir aussi l'industrie automobile.

"Nous voulons créer une véritable industrie automobile via le renforcement des autres industries, comme l'exploitation des richesses minières, la peinture, le fer et l'acier, ainsi que les produits en matière plastique", a insisté le ministre, qui a inauguré à El-Hachimia une usine de produits visqueux du groupe privé "Bali".

Sur place, M. Yousfi s'est dit "très satisfait de la qualité des moyens technologiques" utilisés pour le fonctionnement de cette usine "qui s'étale sur une superficie de plus de 5 hectares et qui a une capacité de production de cinq (5) tonnes de mayonnaise et de moutarde par heure", ont expliqué au ministre les responsables de ce projet.

Dans la matinée, le ministre a visité l'unité de l'entreprise nationale de la peinture (ENAP) de Lakhdaria (Ouest de Bouira), et l'usine de production du plâtre d'El-Adjiba (Est), avant de se rendre dans la commune d'Oued El-Bardi (Sud de la wilaya) pour la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un complexe pharmaceutique du groupe "Biopharm", au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled.

Une fois achevée, cette usine couvrira toutes les wilayas du pays en matière de produits pharmaceutiques touchant aux différentes variétés de produits. Au cours de cette halte, M. Yousfi a salué le groupe Biopharm pour les efforts qu'il consent pour développer l'industrie pharmaceutique en Algérie avec l'utilisation d'une technologie numérique de pointe reconnue à l'échelle mondiale.

"Cela est une fierté pour l'Algérie", s'est-il réjoui. "L'Algérie entre progressivement dans l'ère du numérique et développe peu à peu son industrie électronique, dont l'informatique joue un rôle très important dans ce processus", a-t-il dit, tout en assurant que son département examinait les possibilités et les moyens pour booster davantage cette industrie électronique et numérique.

"Nous avons commencé à mettre en place une industrie électronique forte. Cette industrie a exporté en 2017 pour un montant de 60 millions de dollars, et le montant a augmenté encore plus en 2018", a souligné M. Yousfi.

Pour le ministre, l'industrie électronique a atteint un niveau acceptable en Algérie, "mais elle se développe davantage et progressivement". "Nous avons examiné avec les industriels la possibilité de fabriquer des ordinateurs au profit des élèves du secteur de l'éducation, et la réponse était positive.

Nous allons discuter avec le ministère de l'Education et celui de la poste et des Technologies sur les moyens d'arriver à fabriquer un produit algérien

qui servira l'intérêt de l'école algérienne", a expliqué M. Yousfi. "Nous devons penser à ce projet dès maintenant. Nous ne pouvons nous permettre plus de retard pour le réaliser", a-t-il soutenu.

Louh appelle à "une réforme profonde" du système fiscal (APS)

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh a appelé, lundi à Alger, à une "réforme profonde" du système fiscal en Algérie pour réaliser la justice et l'équité sociales.

Invité du forum de la Radio nationale, M. Louh a insisté sur l'importance "d'opérer une réforme profonde du système fiscal à l'avenir, en vue de réaliser la justice et l'équité pour tous les Algériens et Algériennes", ajoutant que "la réforme du système bancaire est également un impératif pour booster le développement économique et construire une économie génératrice de richesses et d'emploi dans la transparence totale".

Dans ce contexte, M. Louh a indiqué que l'investissement dans les nouvelles technologies "est la solution pour éradiquer la bureaucratie", notant que le président de la République a veillé à "garantir tous les moyens matériels, outre l'accompagnement et l'appui, et donner les orientations nécessaires".

"Nous avons franchi des étapes importantes dans la modernisation de la justice et de l'administration", a poursuivi le ministre, ajoutant que cette modernisation "doit englober l'économie et les institutions", d'où l'appel lancé, dimanche, par le président de la République dans son message à la nation, à la construction d'une économie forte hors hydrocarbures.

2018/Ressources en eau : des charges de plus de 400 milliards DA pour lancer des appels d'offre (APS)

Le coût du programme du plan de charges pour le lancement de différents appels d'offre nationaux, attribués aux bureaux d'études et laboratoires algériens, a atteint en 2018 dans le secteur des Ressources en eau, plus de 400 milliards de dinars, et ce pour valoriser et développer les énergies nationales, a affirmé lundi à Alger le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé à l'issue de l'ouverture du 15^e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau, en présence de membres du gouvernement, M. Necib a indiqué que l'attribution de ces appels d'offre relatifs à la modernisation du secteur des Ressources en eau aux bureaux d'études et laboratoires algériens avait pour objectif de valoriser les capacités nationales et d'encourager le produit national.

L'année 2018 a connu un seul appel d'offre "international" relatif au raccordement du système de Beni Haroune (aqueduc) au système des

Hauts-plateaux qui a nécessité le recours à une technologie très avancée que ne maîtrisent pas les capacités nationales, a-t-il ajouté.

Il a fait savoir également que de grands projets structurants (Hauts-plateaux) avaient été attribués aux bureaux et laboratoires algériens en vue d'encourager les capacités algériennes et leur offrir une expérience leur permettant de participer aux appels d'offre internationaux.

En ce qui concerne la vase qui se forme au fond des barrages, le ministre a indiqué que son taux avait atteint 11% et ne touchait pas tous les barrages, révélant que l'année 2018 avait connu le lancement des appels d'offre "nationaux" pour le dévasement de 10 barrages, l'objectif étant de draguer plus de 45 millions de mètres cubes de vase à travers cette opération.

S'agissant des investissements en Ressources en eau, M. Necib a rappelé que leur valeur avait atteint, depuis 2000, environ 55 milliards de dollars, grâce à la mise au point d'une stratégie nationale en la matière à l'effet de diversifier les sources en eau.

Depuis l'année 2000, poursuit le ministre, il a été procédé à la réalisation de 36 grands barrages, d'aqueducs dans plusieurs régions, à l'instar d'Ain Salah, de Tamanrasset et de Béni Haroun, d'autres aqueducs longs de 4.000 km, 150 stations d'épuration, 11 stations de dessalement de l'eau de mer, le renouvellement des réseaux d'épuration des eaux potables ainsi que des dizaines de milliers d'autres dispositifs.

Abordant la 15^{ème} édition du Salon international des Equipements, des Technologies, des Services de l'Eau et de l'Environnement (SIEE Pollutec 2019), qui a été rehaussée par la participation de 150 exposants d'Algérie et de plusieurs pays étrangers, (Portugal, France, Chine, Pologne, Turquie, Allemagne, Italie, Espagne, Brésil et Sénégal), M. Necib a affirmé que ce salon permettra de mettre en relief le savoir-faire algérien en mesure de réaliser des projets ambitieux, ajoutant que ces résultats "sont très encourageants".

Ces projets qui ont été réalisés avec une main d'œuvre algérienne, ont été exposés lors de ce salon, à l'image du projet de désenvasement des barrages, des différentes solutions intelligentes proposées par les exposants dans plusieurs domaines, du traitement de l'eau potable et des eaux usées, ainsi que de la fabrication de différents équipements mécaniques liés au domaine des Ressources en eau.

A cet égard, l'Algérie a réalisé, estime M. Necib, un saut qualitatif dans le cadre de la modernisation du secteur des ressources en eau.

Exportations: L'agroalimentaire vise le marché africain (Le Quotidien d'Oran)

«Le système économique national n'est pas en panne d'idée», a affirmé, hier lundi, Abdelouahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), qui a rappelé la nécessité de diversifier les exportations pour sortir de la dépendance des hydrocarbures. Il a expliqué dans une intervention, à la Radio nationale

que «nous voulons sortir de la dépendance des hydrocarbures. On ne veut pas être comme le Venezuela, et donc il faut relancer notre économie, libérer les initiatives, enlever cette bureaucratie et laisser l'entreprise travailler.» «Cela est possible», estime-t-il, appelant à «booster les exportations.» «Il faut, a-t-il dit, qu'on passe, pour les exportations, d'un chiffre à deux chiffres, c'est-à-dire passer à 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures.»

Selon le président de la CIPA, les entreprises algériennes «peuvent aller sur le marché international, notamment africain, mais aussi dans d'autres pays, comme la Russie, l'Europe, le Moyen Orient.» Cependant, il estime que les systèmes d'accompagnement mis en place par l'Administration «freinent les exportations, car ils sont lourds à libérer l'entreprise.» Pour améliorer l'environnement de l'entreprise exportatrice, M. Ziani préconise l'organisation d' «une grande conférence entre les entreprises, les syndicats et qu'on nous écoute et qu'on nous laisse travailler», préconise-t-il, avant de souligner que «nous pouvons trouver notre propre modèle», avant de reprocher aux pouvoirs publics que «si on nous laisse travailler, on ne nous laisse pas aller au bout de notre travail.» Pour lui, «il faut accompagner l'entreprise à l'extérieur et déverrouiller la Banque d'Algérie, il faut que les mécanismes de la Banque d'Algérie, précise t-il, s'adaptent à l'entreprise et son futur.» M. Abdelouahab Ziani estime que les exportateurs algériens peuvent atteindre les 10 milliards de dollars, sur les produits frais, vers l'Afrique. «On doit discuter comment booster les producteurs, dont les agriculteurs et industrialiser certaines spéculations agricoles comme le beurre à l'exportation», souligne t-il, avant de relever que «le problème est la lenteur de l'application de prérogatives qu'on a prises, ensemble, entre le patronat et l'UGTA, avec le gouvernement, notamment après les différentes tripartites.» Il a, par ailleurs, averti que «le secteur public ne doit pas disparaître, il doit être maintenu. Mais, il faut avoir un bon partenariat public-privé, dans le secteur industriel», avant de revenir sur sa proposition d'une conférence sur le développement des exportations et l'entreprise, avec trois segments dont celui de la relance de l'industrie agricole et agro-industrielle, «car elle peut booster l'économie». Il s'agit, également, explique-t-il, de «revoir l'Administration, parler avec les jeunes et les institutions pour trouver des solutions, car il faut restaurer la confiance entre les entreprises et l'Administration.»

Le président de la CIPA a indiqué, d'autre part, que son organisation réfléchit à une feuille de route pour relancer l'économie, avant de rappeler que «nous avons fait plus de 2.000 propositions au gouvernement, et moins de 10% ont été prises en compte.» Il a donné l'exemple de la production laitière, dont le coût des importations est de 800 millions de dollars par an. «On est en train de voir comment booster la production de lait cru, comment relancer cette filière et diminuer la facture des importations», a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu' «on est en train de réfléchir avec nos entreprises pour trouver des solutions et aller vite.» «On cherche un modèle algérien pour exporter à deux chiffres, à l'orée de 2025 et sortir de la dépendance des hydrocarbures», affirme encore le président de la CIPA, qui ajouté : «on a dit à l'Etat de laisser l'entreprise

aller conquérir des marchés, en Algérie et en dehors de l'Algérie.» Cependant, il a critiqué les entraves et autres lenteurs bureaucratiques des banques, relevant que «nous sommes en retard, au niveau bancaire, il n'y a pas de réactivité des banques, qui restent encore frileuses vis-à-vis des entreprises, alors que la Banque d'Algérie doit mettre en place des mécanismes plus souples, au profit des producteurs.» Quant au choix des producteurs et exportateurs de viser l'Afrique, il l'a expliqué par le fait que «nous sommes Africains, nous sommes en Afrique, et on a notre part de marché à prendre, en Afrique. On doit construire nos compagnies maritimes, subventionner le transport, notamment celui aérien des produits frais.»

Enfin, il a rejeté l'idée de prises de participations dans des banques africaines ou européennes. «Nous ne sommes pas intéressés par des prises de participations dans les autres banques, on veut nos banques, car elles offrent la sécurité», a-t-il dit.

M. Abdelwahab Ziani, président de la CIPA : « Maintenir la confiance entre l'entreprise et les institutions » (El Moudjahid)

«Le système économique algérien n'est pas en panne». Mais il faudra déployer les idées pour «booster notre économie, libérer les initiatives, lever les entraves bureaucratiques et laisser l'entreprise travailler». Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens qui était, hier, l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne a fait savoir que les discussions engagées avec les ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture ont justement porté sur les moyens de promouvoir et de soutenir les exportations à travers le recensement de toutes les entreprises à fort potentiel à l'export. Aussi, il a été entendu de passer de l'objectif de 5 milliards de dollars d'exportations à 10 milliards de dollars. Mais, pour ce faire, il «faudra revoir le fonctionnement du système économique» pour stimuler l'entreprise car «il est très important de savoir aujourd'hui que les entreprises ont atteint des tailles critiques qui leur permettent de satisfaire les besoins du marché national et aller sur le marché international, pas seulement sur le continent africain mais dans d'autres pays», a déclaré M. Abdelwahab Ziani. Actuellement, ajoutera le président de la CIPA, «ce qui freine l'entreprise c'est l'accompagnement par les systèmes en place qui s'avèrent lourds pour libérer cette dernière», pénalisent l'exportateur et constitue une contrainte à la promotion du produit algérien à l'étranger, dira-t-il. Il faudra également «déverrouiller» les procédures et initiatives bancaires, car il faut que «les mécanismes de la Banque d'Algérie, en matière d'exportations, s'adaptent à l'entreprise et au futur de l'entreprise». Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens a plaidé, dans ce sens, pour l'organisation de conférences thématiques en concertation avec les chefs d'entreprises et les syndicats patronaux, et où les pouvoirs publics pourraient mieux percevoir les attentes de leurs

interlocuteurs. «C'est vrai que les tripartites ont constitué de très bon chantiers, mais la problématique réside dans les lenteurs dans l'application des recommandations et autres décisions découlant de ces rencontres», a-t-il déploré. «Ce qui fait défaut, «c'est la rapidité d'action», a-t-il déclaré à ce propos. En effet, de telles situations «bloquent l'acte d'exporter», ajoutera M. Ziani. Selon l'invité de la rédaction, «le maintien de la confiance entre l'entreprise et les institutions est un élément très important». Dans sa lancée, le président de la CIPA plaidera pour des partenariats publics-privés qui constitueront l'avenir pour le secteur productif et un moyen de préserver nos réserves en devises. Toutefois, il est évident que «le partenaire public doit exister, que l'entreprise publique qui cumule un capital d'expérience et un savoir-faire, depuis des décennies et, une expertise acquise doit exister». L'invité de la rédaction a fait savoir, d'autre part, que son organisation prépare actuellement une conférence sur la filière lait et de l'agroalimentaire également, pour voir comment dynamiser la collecte de lait cru, diminuer la facture des importations de la poudre de lait qui est de près de 800 millions de dollars, revoir les mécanismes de subvention et créer des coopératives autour des laiteries pour collecter les produits laitiers et les redistribuer aux entreprises disposant de moyens de pasteurisation. «Aujourd'hui, les laiteries doivent garder leur vocation qui est la production laitière», insistera le patron de la CIPA.

Dans le même contexte, et en ce qui concerne les facilités à l'investissement, M. Abdelwahab Ziani a mis en avant les efforts consentis par les pouvoirs publics notamment en ce qui concerne le foncier et la fiscalité, en particulier, dans les régions du sud et des Hauts plateaux. Dans le sillage de son intervention, il a tenu à saluer la décision du Chef de l'Etat de se porter candidat à la présidentielle de 2019 et pour son engagement dans le protocole économique du pays dans lequel s'inscrit la CIPA, a-t-il souligné.

Secteur public : De la mauvaise utilisation des ressources financières à la Gabegie (El Watan)

Avec, d'un côté, une partie du secteur privé qui a largement profité grâce à ses accointances politiques avec le pouvoir durant la période d'aisance de la commande publique via la réalisation de nombreux projets pas toujours aux normes requises (comme en témoignent les nombreuses malfaçons) et, de l'autre côté, de Petites et moyennes entreprises (PME), qui cherchent à se placer sur la scène économique dans un climat loin d'être propice à l'entrepreneuriat, quel apport pour le secteur économique public ? Un secteur qui, de surcroît, a fortement bénéficié des aides successives de l'Etat dans le cadre des différents plans de redressement et d'assainissement.

Une telle question s'impose en cette période d'incertitudes tant sur le plan politique que financier avec la fonte des réserves de change qui tournent

actuellement autour de 82 milliards de dollars. Mais aussi en raison des faibles performances de ces entreprises publiques, dont le niveau d'endettement ne fait qu'aggraver la situation de ces EPE.

Une situation qui commence à lourdement peser sur le Trésor public tout comme celle de la surévaluation des projets dont les dépenses ont atteint 1200 milliards de dinars, selon le ministère des Finances. D'où les fortes inquiétudes affichées par les décideurs économiques. Le Conseil des participations économiques (CPE) a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme en décembre 2018 dans un document consacré à cet effet.

Le CPE chiffre l'endettement de six groupes publics, à savoir la SNVI, AGM (mécanique), GRCN (réalisation et construction), Imetal (sidérurgie), Agrolog (entrepôts et abattoirs) et Getex (textiles) à 718 milliards de dinars, soit 30% de l'endettement global des groupes publics. Résultat d'une gestion hasardeuse de ces entreprises en période faste. Résultat aussi de la mainmise des bureaucrates et de la soumission de ces entreprises à l'influence politique.

Situation insoutenable

D'ailleurs, de nombreux rapports le confirment. Exemple : en juillet dernier, une étude du département d'Etat américain consacrée au climat des affaires dans le monde a conclu que les entreprises publiques algériennes sont «généralement lourdes bureaucratiquement et peuvent être soumises à une influence politique».

Une analyse qui va directement à contre-courant des affirmations du gouvernement quant à l'autonomie de ces entreprises, comme l'a relevé le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dans l'une de ses sorties rappelant la décision du CPE d'autonomiser ces sociétés.

«Le Conseil des participations de l'Etat a réaffirmé l'autonomie des entreprises publiques économiques sur lesquelles les administrations concernées exerceront une simple supervision», avait précisé Ahmed Ouyahia en décembre 2017 lors de la réunion de la Tripartite sur la Charte pour le partenariat public-privé appelé partenariat sociétaire s'engageant à approfondir cette question d'autonomie de manière à soutenir la dynamique de développement et de diversification économiques.

Et voilà que plus d'une année après, l'on revient avec un constat alarmant et non pas pour dresser le bilan de cette charte qui, faut-il le rappeler, a fait couler beaucoup d'encre.

Certes, le besoin pour le secteur public de s'ouvrir sur le privé est une alternative aux difficultés dans lesquelles il se , mais les conditions sont loin d'être assurées des deux côtés. C'est en fait toute l'organisation du système économique qui pose problème.

Autrement dit, la qualité des institutions en charge de cette organisation freine la dynamique économique. Et pourtant, ce ne sont pas les mises en garde et les propositions qui manquent à cet effet, que ce soit celles émanant des institutions internationales ou de la part des experts algériens des think tanks.

Les propositions pullulent, mais...

Dans ce cadre, Nabni (Notre Algérie bâtie sur de nouvelles initiatives) a pour rappel émis de nombreuses suggestions. Justement, en prévision de

l'élection présidentielle d'avril prochain, le collectif entre «en campagne ... d'idées» comme il le souligne dans un document rendu public cette semaine.

Nabni prépare actuellement un «livre blanc» constitué d'une sélection de l'ensemble des propositions publiées depuis le lancement de l'initiative, enrichies d'apports, qui sera versé aux débats de la campagne présidentielle afin, explique-t-il, que «nos élections soient bâties sur de nouvelles idées».

Le projet Nabni 2019 se penche sur quatre thèmes : la primauté de la bonne gouvernance, l'idéal de solidarité et de justice sociale, la transformation de notre modèle économique et l'acquisition et enfin la réforme de l'administration.

Autant de questions qui sont directement liées à l'objectif de l'amélioration de la qualité des institutions. Un thème qui a également fait débat fin janvier lors d'une des matinales du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE).

Zoubir Benhamouche, économiste à la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (bureau de l'Afrique du Nord) a justement décortiqué cette question et son impact sur la diversification de l'économie. Là, justement, le constat est réitéré sur l'impact des institutions sur la gestion des ressources.

«Les institutions sont à la source de distorsions qui dévient l'économie d'une allocation efficiente de ses ressources», résume l'expert, rappelant que l'Algérie dispose d'un fort potentiel de croissance de la productivité des facteurs, «sans dépenser un dollar».

Mais qui ne pourrait se réaliser qu'en assurant une condition : en agissant sur la qualité des institutions. C'est tout le travail qui reste à faire pour réduire les distorsions, avoir un impact plus important de la dépense publique sur la croissance et enregistrer une hausse potentiellement importante de la productivité.

Une productivité qui brille par son absence dans le secteur public. Pourquoi ? Parce que la rente a permis de distribuer de l'argent à tout-va sans étude au préalable de l'efficacité de ces dépenses au nom de l'assainissement.

Cela pour dire que la gestion des dépenses dédiées aux entreprises publiques par les institutions habilitées à le faire ont fini par avoir un impact négatif. «Les ressources ne vont pas aux activités/entreprises les plus productives», expliquera Zoubir Benhamouche, avant de détailler les causes menant à cette situation devenue insoutenable au fil des ans.

«Pouvoir discrétionnaire»

Des causes qui se résument en un point : «L'action inadéquate de l'Etat», selon l'économiste. Ce qui trouve sa source, poursuit-il, dans la nature des instruments. «Les instruments utilisés, par nature, peuvent générer des distorsions», dira-t-il à ce sujet, donnant l'exemple de la fiscalité et des subventions «la fiscalité crée généralement des distorsions et les subventions accordées à certaines entreprises portent atteinte à l'égalité des conditions de concurrence», résumera M. Benhamouche.

Autre raison : la mise en œuvre des politiques. Il soutiendra dans ce cadre que les fonctionnaires utilisent leur pouvoir «discrétionnaire pour faire de la discrimination entre les entreprises et favoriser certaines par rapport à d'autres».

Ce qui est justement le cas. M. Benhamouche le dit clairement : «L'Etat peut affecter le degré de concurrence en favorisant les entreprises politiquement connectées.» Nous y sommes largement actuellement. Ce qui va s'accroître avec la campagne présidentielle qui s'annonce et cette volonté affichée par le cercle autour du pouvoir d'œuvrer pour la perpétuité.

Ce qui rime avec continuité dans l'attente des réformes structurelles puisque ces dernières tardent à se faire, alors qu'elles sont l'unique gage susceptible de conduire à un environnement institutionnel à même d'assurer une meilleure gestion des ressources financières et à une allocation ciblée de ces ressources dans un cadre transparent.

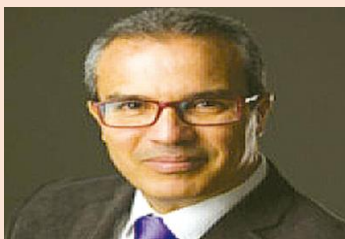
Sinon, la situation financière du pays n'aurait pas atteint le fonds et les pouvoirs publics n'auraient pas eu besoin de recourir au financement non conventionnel (FNC). Un dossier sur lequel les interrogations et les réserves ne manquent pas.

Avec 5192 milliards de dinars en 2018, le FNC n'a financé la croissance au cours de cette période qu'à hauteur de 27% (dédiés au fonds national des investissements (FNI)).

«Hors apport au FNI et remboursement d'emprunt, 68% des dépenses couvertes par financement monétaire correspondent à des déficits structurels», fera remarquer à ce sujet l'économiste Mouloud Heddir, qui mettra en exergue là aussi le poids des subventions sur les seules entreprises publiques, dont la situation reste «soutenable» en l'occurrence Sonatrach et Sonelgaz.

M. Heddir trouve en effet anormal que ces deux groupes préfinancent sur longue durée la politique de subvention des prix de l'énergie pour 1500 milliards de dinars par an. «Le différentiel de prix que supporte Sonatrach pour les carburants, de l'ordre de 600 milliards de dinars, représente à lui seul la dette interne de l'Etat de 2012 à 2014», illustrera-t-il. Un chiffre effarant qui en cache d'autres et qui illustre fortement cette «détresse» financière à la veille du scrutin présidentiel pour lequel le jeu se corse déjà.

**Mourad Zerhouni. Consultant, spécialiste en gestion de projets :
«Prioriser les projets dans une optique de rentabilité» (El Watan)**



Une sélection rigoureuse, une priorisation et une visibilité sur les ressources à engager sont les clés de la réussite des projets, selon Mourad Zerhouni, consultant, formateur et spécialiste en gestion de projets, qui revient dans cet entretien sur les conditions à assurer pour aller vers plus de performance et de rentabilité, notamment dans le secteur public. Il s'agit, selon l'expert, d'adopter des processus prédéfinis et optimisés pour mieux cibler les dépenses entre autres.

– Les entreprises publiques continuent à se débattre dans les difficultés avec un fort endettement en dépit des différents plans d'appui. Comment expliquez-vous cette situation ?

Les causes sont malheureusement nombreuses et ont été longuement explicitées par les experts économiques et financiers. Je préférerais, si vous le permettez, vous donner un point de vue relié à mon expertise en gestion de projet.

Si on imagine l'Algérie comme une entreprise recherchant de la rentabilité et faisant face à une multitude de projets à lancer et à gérer (les entreprises publiques), le concept de «*gestion de portefeuille de projets*» trouvera naturellement sa place.

Néanmoins, il exigera dans sa mise en œuvre une sélection rigoureuse et une priorisation dans lesdits projets, l'objectif étant de s'assurer de gérer les meilleures d'entre eux au bon moment.

Avec un gestionnaire de portefeuille de projets, on voudra voir l'alignement des projet choisis aux objectifs stratégiques de l'entreprise et une visibilité sur les ressources à engager, les risques encourus, les contraintes financières à prendre en compte, voire à lever, etc.

On comprend donc que si la rigueur dans le choix des projets n'a pas été respectée et la cartographie des exigences de ses derniers (en termes de risques et de ressources financières à mobiliser) n'a pas été élaborée, on aboutit à un genre de saupoudrage de ressources qui a fait que les plans d'appui n'étaient pas complètement alignés avec les besoins réels des entreprises.

Il aurait fallu donc, dans une optique de rentabilité, prioriser les projets (les entreprises publiques donc) en fonction de critères choisis (rentabilité prévue, alignement avec la stratégie globale de tel ou tel secteur).

Pour finir, et peut-être le point le plus important, un suivi rigoureux de tous ces projets lancés aurait permis de repérer ceux d'entre eux qui ne sont plus pertinents, d'annuler certains et de réallouer les ressources engagées à d'autres plus prioritaires.

– Quel impact justement sur la performance et la rentabilité de ces entreprises, notamment en cette période où l'on cherche à diversifier l'économie ?

Les bras armés des entreprises ce sont leurs ressources humaines, lesquelles doivent être formées, soutenues et encouragées par la direction et ses cadres dirigeants. Ceci étant dit, on constate souvent, malheureusement, que les projets sont livrés tardivement, dépassent les budgets ou ne répondent pas aux exigences attendues.

Alors que pour faire face à la concurrence locale (produits importés) et demain à la concurrence internationale (ambition affichée par certaines

entreprises), il devient plus que nécessaire, aujourd'hui, aux entreprises d'adopter ou de tendre vers des méthodes de travail dites en «mode projet».

En effet, travailler en mode projet est désormais la plus indiquée pour les entreprises en raison de son efficacité axée sur le travail collaboratif aboutissant, entre autres, à une planification proactive à 360 qui aide à améliorer leur productivité et leur réactivité.

Gagner le défi de la diversification de notre économie nous impose un peu plus d'efficacité en se posant, tout simplement, les bonnes questions, du type :

- Un projet va être confronté à des problèmes majeurs. Voulons-nous le gérer de manière proactive ou le résoudre comme ça vient ?
- Un projet va être confronté à des risques potentiels. Voulons-nous les résoudre avant qu'ils n'arrivent où attendre jusqu'à ce que les problèmes se présentent ?
- Allez-vous communiquer de manière proactive ou supporter les conflits et les incertitudes causés par l'absence d'information au sujet du projet ?
- Allons-nous gérer le contenu ou supporter des dépassements de coûts et de délais causés par un travail effectué en plus de ce que le budget peut supporter ?
- Allons-nous intégrer la qualité dans notre processus ou résoudre les problèmes plus tard, quand leur résolution deviendra plus coûteuse ?

Aujourd'hui, il faut savoir que les organisations qui suivent généralement de bons processus prédéfinis et optimisés réussissent mieux que celles qui n'en utilisent pas. Il s'agit alors de travailler en mode projet car, et au risque de me répéter, les bénéfices sont innombrables.

Pour rappel, une bonne méthodologie de management de projet fournissant le cadre, les procédés, les lignes directrices et les techniques pour gérer à la fois les gens et le travail, permettra à nos entreprises de :

- Mener à terme tous les projets plus rapidement et à moindre coût
- Etre plus prévisible
- Réduire l'effort de travail et les coûts avec une gestion proactive du contenu
- Trouver une solution meilleure qui «convient» dès le départ, grâce à une meilleure planification
- Résoudre les problèmes plus rapidement
- Gérer les risques avant l'apparition des problèmes
- Communiquer et gérer plus efficacement les attentes des clients, des équipiers et des autres parties prenantes
- Concevoir un produit de meilleure qualité dès la première fois
- Repérer les mauvais projets et ne pas les accepter avec plus de célérité
- Améliorer la gestion des finances
- Prendre des décisions basées sur des faits avérés
- Améliorer le climat de travail.

Par conséquent, la rentabilité et la compétitivité des entreprises algériennes seront une résultante naturelle de cette bonne gestion.

– Qu'en est-il du secteur privé ?

Le secteur privé, souvent confronté dans certains secteurs à une grosse concurrence, a compris l'importance de travailler en mode projet car, aujourd'hui, beaucoup d'initiatives d'affaires se déclinent en mode projet, avec tous les risques d'échec que nous pouvons imaginer.

Des initiatives telles que lancer un nouveau produit, conquérir un nouveau territoire, exporter vers une nouvelle destination doivent se déployer en mode projet, car elles répondent aux caractéristiques d'un projet :

- Jamais entrepris auparavant
- Avec une date de début et une date de fin (limitée dans le temps)
- Avec un budget prédéfini

C'est pour cela que certaines entreprises ont décidé de monter en compétences leurs gestionnaires de projet en les formant aux techniques de projet, lançant même des programmes en vue de certification internationales de type PMP (une des certifications internationales les plus reconnues dans le monde) afin de pouvoir déployer leurs projets respectifs selon la même méthodologie et les mêmes standards que les entreprises étrangères les plus pointues.

Il y a même aujourd'hui sur le marché algérien des entreprises et des chefs d'entreprise sensibles à l'importance des outils de management de projet participant à instaurer une culture d'organisation efficace au profit du secteur socioéconomique et qui développent en interne des programmes en gestion de projet de très haut niveau, à l'image de Cevital ou d'Adex Technology, un des leaders algériens dans le secteur des solutions d'intégration informatique et bien d'autres.

La seule différence se situant au niveau du professionnalisme et de la mentalité de la composante humaine chargée de mener à bien les projets, mais ceci est une autre histoire...

– Comment remédier à une telle situation dans le contexte actuel ?

Une des différences marquantes en matière de gestion de projet entre le monde occidental et les pays en développement se situe dans la manière de gérer la planification des projets lancés.

En effet, en Occident, un projet se planifie longuement de manière à essayer d'anticiper et de répondre, de manière proactive, à toutes les composantes d'un projet (gestion de la communication, du temps, des ressources, des risques, de la qualité).

En Algérie, très souvent, c'est l'inverse que nous constatons, on lance un projet sans réflexion réelle et approfondie sur sa faisabilité, la manière de le dérouler et de l'exécuter (souvent parce que celui qui donne l'ordre de lancer le projet ne connaît pas les bénéfices d'une gestion de projet efficace) en mode intuitif généralement.

Ceux-ci sont nombreux, nous pourrions citer principalement :

– La bonne conduite de projet qui apporte plus de fluidité dans la gestion du travail, car chaque membre connaît son rôle et ses responsabilités (s'il les respecte...).

– Une bonne gestion de projet permet d'évaluer le degré de réussite possible et la faisabilité de leur projet, et donc de décider de sa faisabilité.

– La gestion de projet permet d'avoir une vision globale mais aussi sur un plus long terme.

- Une bonne gestion de projet permet de préparer le travail et donc d'y passer souvent moins de temps que prévu.
- Une bonne gestion de projet permet d'aider les entreprises à être plus performantes, de coordonner et de maximiser les ressources, de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints, de guider l'équipe projet dans la réalisation de ses tâches, d'aider à respecter les délais imposés et le budget alloué.

Une bonne gestion de projet permet de faire des économies. Ce qui en ces temps difficiles aiderait les entreprises à améliorer leurs performances, à augmenter leur part de marché et à aller vers l'international.

Tarifs de l'électricité et du gaz: Les subventions seront révisées

«Les décès sont causés par el maroob, ce n'est pas la faute au gaz !»

«Fini l'agent qui n'est pas au guichet ! Fini la surfacturation !

Plus de coupure d'électricité pour les clients fidèles !

Dès que nous ferons des études et ciblerons les ménages, la subvention profitera uniquement à ceux qui la méritent !»

Ce sont les remarques faites et les instructions données hier par le ministre de l'Energie aux responsables de Sonelgaz et à ceux des agences affiliées. Mustapha Guitouni était présent à la rencontre que la Creg (Commission de régulation de l'électricité et du gaz) a organisée hier au CIC Club des Pins Abdelatif Rahal en présence des hauts cadres du secteur ainsi que ceux des associations nationales de protection et de défense des consommateurs. «Je ne vous ai jamais vu, pourtant le pays a beaucoup besoin de vous», a-t-il lancé aux associations présentes dès sa prise de parole. Il leur recommande de suite de «coordonner vos efforts et de vous concerter entre vous, c'est important qu'il y ait de la cohésion entre nous, on doit communiquer, ensemble, on peut faire beaucoup de choses pour le pays, il faut qu'on s'écoute entre nous, personne ne peut faire quelque chose tout seul, nous nous engageons avec vous pour travailler ensemble». Il enchaîne sur le sujet : «Le gaspillage de l'électricité a des conséquences très graves sur la société, le consommateur doit l'utiliser d'une manière raisonnable».

Il recommande aux usagers «économisez l'énergie, changez et diminuez l'éclairage, on doit s'organiser !» Il fait savoir que «ce gaspillage, l'Etat lui consacre 2 milliards de dollars par an». Il explique qu'«entre janvier et juin, la consommation de l'électricité est en général de 700.000 à 800.000 MW mais entre juin et août, ça augmente en flèche, en septembre on revient à la norme, on gagne un supplément qu'on peut commercialiser, si on ne gaspille pas, on peut gagner une vingtaine de milliards de m3 de gaz qu'on peut exporter, tout est lié».

«Un prix réel de l'électricité, après des études et un ciblage»

Pour la tarification de l'électricité dans le secteur de l'agriculture, le ministre précise qu'«il y a des tarifs pour heures creuses et d'autres pour heures pleines, pour éviter le gaspillage». Il affirme à propos de la réduction de 65% du prix au profit des habitants du Sud que «la loi est appliquée, on ne joue pas avec ça ! Les gens du Sud ont appris à économiser, on voit la courbe.» Il souligne ainsi que «le compteur compte tout, même les veilles des démos, des postes téléviseurs, le nombre

d'ouverture des réfrigérateurs...». Un intervenant (briquetier) conseille de construire «avec les règles ISO, avec des matériaux isolants parce que le bâtiment consomme 41% d'énergie alors que l'industrie en consomme 19%, l'agriculture 7% et l'hydraulique 33%». Guitouni répond «la loi existe, prochainement, le bâtiment fera partie de la transition énergétique, il peut participer à hauteur de 20% dans l'économie d'énergie ».

Au responsable d'une association qui a fait part «du choix médiocre (classe E) des appareils importés, ce qui fait de l'usager une victime et non un gaspilleur», le ministre relève que «c'est au ministère du Commerce de contrôler, ce qui est fait pour tous les produits mais parfois on a affaire à des importations frauduleuses...» Un responsable du secteur a précisé pour sa part qu' «en 2018, on a enregistré un taux de perte de l'électricité de 12,8% alors que les années d'avant il était de 18 et 20%, on doit arriver à la norme de 6 ou 8%, cette perte est due surtout à la vétusté des équipements».

Le ministre ne manquera pas de noter que «le citoyen paie 4 DA et l'Etat paie les 8 DA restants du prix réel de l'électricité». Il réfute cependant «le fait de toucher à la poche des usagers en leur faisant payer le prix réel» parce que, dit-il, «personne ne sera d'accord». Il indique que «125 KW constituent la tranche sociale que l'Etat garantie aux usagers». Est-ce que tout le monde doit en bénéficier ? interroge-t-il. «Non, bien sûr, on doit l'accorder pour ceux qui en ont besoin», dit-il. Il explique à cet effet que «pour ce qui est des subventions, on va les réviser dans un cadre légal par un ciblage des ménages, on ne peut laisser les choses telles qu'elles sont, la subvention doit profiter à ceux qui la méritent». Le projet de loi est, dit-il, «chez le gouvernement, qu'on aura fait nos études, on les changera, mais pas maintenant».

Aux nombreuses questions qui lui ont été posées par les associations sur les divers aspects des problèmes rencontrés par les consommateurs en matière d'alimentation ou de raccordement en électricité et en gaz, de facturation, de coupures intempestives(...), celle des nombreux décès de citoyens à cause du monoxyde de carbone sera placée en tête de liste. Le ministre répondra avec une fermeté rare. Guitouni déplorera en premier «le mauvais emplacement des chauffe-eau et des chauffages». Il estime ainsi que «le problème n'est pas le gaz mais el maroob, le monoxyde de carbone, il faut des installations agréées avec un certificat de conformité».

«Ce n'est pas la faute au gaz mais aux citoyens»

Sonelgaz n'est, pour lui, «responsable en rien de ces décès, ce sont les citoyens qui sont inconscients du danger des choses mal faites». Il réprovoque «ceux qui font des réaménagements dans leurs appartements, changent les installations sans respecter les normes et consignes de sécurité ou les bouches d'aération et d'évacuation, et même s'il fait très froid, ce n'est pas une raison pour que les citoyens n'aèrent pas leurs appartements. S'il recommande à la Sonelgaz d'effectuer des visites tous les deux ans pour vérifier l'état des installations» et d'être une «Sonelgaz citoyenne en déployant des efforts pour que les accidents du monoxyde de carbone n'arrivent pas», il pense surtout que «les citoyens doivent

prendre leurs précautions, c'est comme pour les accidents de la circulation, qui en est responsable ?!?» Il ordonne qu' «à partir d'aujourd'hui, il faut qu'il y ait des certifications des installations».

Aux responsables d'associations qui lui ont proposé de faire installer des détecteurs de gaz par la Sonelgaz, Guitouni répondra «ce n'est pas une prérogative de la Sonelgaz, c'est comme si vous lui demandez de vendre des démos ! Le seul détecteur, c'est la prise de conscience des citoyens.» Il donne cependant son aval pour «équiper les appareils de détecteur, je ne vois pas d'inconvénient, mais seul l'homme peut vérifier l'état des équipements qu'il a, il faut la maintenance». Il demande aux associations «sensibilisez avec nous ! Chaque jour ! Partout ! On peut même employer des femmes pour sensibiliser les femmes chez elles.» Il avoue néanmoins que «la sensibilisation commence dans les écoles» et fait part «d'une coordination entre la Sonelgaz et le secteur de l'éducation». Le directeur général de la Creg a noté dans son allocution d'ouverture que «des mesures ont été prises dans le cadre de la sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise utilisation de l'énergie gazière». Il a noté que «le non-respect des règles de sécurité édictées par la réglementation a engendré un nombre alarmant de 64 décès comptabilisés uniquement dans le mois écoulé ».

Le ministre note au passage que «le gaz est aujourd'hui partout, on ne parle plus de gaz de ville mais de gaz de campagne, ça n'existe qu'en Algérie, ailleurs on fait peser une tomate pour l'acheter, chez nous on en a honte, ce n'est pas normal».

Interrogé sur la surfacturation, le ministre de l'Energie rétorque sèchement «elle n'existe plus ! Ce n'est plus l'agent qui relève les compteurs mais il y a un système.» Il affirme en outre que «c'est fini le temps où les usagers rouspètent à propos d'une facture et les agents leur disent de payer et on va en discuter, l'agent doit aller vérifier tout de suite avec le client et doit le convaincre, s'il y a lieu de revoir, il faut revoir, celui qui ne le fera pas ne fera plus partie de la Sonelgaz, la surfacturation, c'est terminée, c'est une affaire classée !» Guitouni recommande par ailleurs de «ne plus couper l'électricité ou le gaz aux clients fidèles en cas de non-paiement de factures». Il explique que «les clients qui paient régulièrement leurs factures, on ne doit pas leur couper, par contre on coupe pour celui qui traîne, on a demandé à la Sonelgaz d'établir un fichier des clients(...)» Il promet «on va le faire, ça doit s'appliquer». Il affirme que «70% des clients paient leurs factures dans les délais, c'est une relation de confiance qu'on a avec eux, au cas où ils tardent à payer pour une fois, au lieu qu'on leur accorde les 15 jours réglementaires, on leur ajoute une ou deux semaines».

Sonatrach : signature d'un contrat pour le développement des champs gaziers sud-ouest (Algérie 1)

Le groupe Sonatrach a signé lundi à Alger un contrat avec l'entreprise indienne "Larsen & Turbo Hydrocarbon Engineering Limited India" (LTHE) pour le développement des champs gaziers du sud-ouest algérien. Ce contrat en EPC (Engineering, Procurement and Construction/ Ingénierie, Approvisionnement et Construction) de développement des champs gaziers de Hassi Ba Hamou et Reg Mouaded, Hassi Tidjerane et Hassi Tidjerane ouest, Tinerkouk et Tinerkouk ouest, consiste à la réalisation de trois (3) nouvelles installations de traitement et de compression du gaz, afin d'assurer une production journalière de gaz de vente d'environ 11 millions de mètres cubes par jour (m3/ jour).

La production issue de ces futures installations sera injectée dans le futur pipeline GR7 du réseau TRC.

Ce contrat maximisera, en outre, le concept de modularisation en utilisant des modules standardisés (des équipements transportables), est confié à la société Larsen & Turbo "LTHE Limited", pour un montant contractuel de 122 milliards de dinars, avec une livraison définitive prévue pour juin 2024.

L'étendue des prestations et fournitures de ce contrat EPC comprendra notamment les études d'engineering de détail, l'approvisionnement et la livraison de la fourniture, ainsi que la construction et le montage sur site. Le contrat comprend également les essais et la mise en service, la spécialisation du personnel du maître de l'ouvrage et l'assistance à l'exploitation.

Electricité : Sonelgaz a perdu 11 milliards DA en 2018 à cause de la fraude (APS)

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SDC), filiale du groupe Sonelgaz, a perdu en 2018, plus de 11 milliards de dinars à cause de la fraude à travers notamment les branchements illicites à son réseau électrique, selon un bilan de la société présenté lundi à Alger.

La quantité d'énergie électrique fraudée en 2018 est estimée à 2.430,5 MWh, engendrant un préjudice financier estimé à 11,182 milliards de dinars, précise ce bilan dévoilé lors d'une rencontre organisée par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) avec les associations de protection des consommateurs, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Ce préjudice est dû essentiellement à la réalisation de connexions clandestines au réseau d'électricité, la manipulation illicite des comptages de l'énergie, ainsi qu'aux procédés visant à réduire en partie ou en totalité l'énergie consommée effectivement. D'après les représentants de la SDC, 20.555 plaintes ont été déposées durant les trois dernières années pour fraude.

Concernant les agressions des ouvrages (non respect de la distance de sécurité entre les constructions et les installations électriques et gazières),

la SDC a recensé en 2018 pas moins de 14.082 ouvrages électriques agressés et 9.232 ouvrages gaziers agressés.

En outre, 2.688 atteintes de tiers sur le réseau électrique, dues aux travaux et construction à proximité ou sous les lignes électrique, ont été enregistrées au niveau national.

Ces atteintes sont à l'origine de 19 des incidents enregistrés durant 23018, selon les mêmes données. Quant aux atteintes de tiers sur les canalisations du gaz, leur nombre s'est élevé en 2018 à 5.768 atteintes provoquant 76% des incidents enregistrés durant la même année.

Mauvaise utilisation du gaz : 66 morts en 2018

Par ailleurs, le bilan de la SDC fait état de 94 accidents, en 2018, liés à la mauvaise utilisation du gaz (inhalation des gaz burlés, incendies et explosions causées par des fuites de gaz).

Au total, 66 personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans ces accidents qui ont pour causes principales le manque d'aération, la mauvaise étanchéité de l'installation intérieure ainsi que la non-conformité des appareils utilisés.

Sur ce point, plusieurs représentants des associations de protection des consommateurs ont demandé au gouvernement d'intervenir pour faire face à la multiplication des "dramas" causés par l'inhalation de monoxyde de carbone.

Dans ce sens, le secrétaire général de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Hamza Belabbes, a réclamé l'obligation d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone dans toutes les habitations et l'instauration d'une visite de contrôle de conformité aux normes de sécurité, des installations gazières à domicile.

Le président de l'Organisation algérienne pour la Défense du Consommateur (Himayatec), Mohamed Aissaoui, a demandé, quant à lui, de saisir automatiquement la justice à chaque accident lié au gaz pour définir la responsabilité de chaque intervenant.

Répondant aux préoccupations des associations de consommateurs, le ministre de l'Energie a appelé à l'organisation de campagnes de sensibilisation plus efficaces, tout en affichant son soutien à l'idée de visites périodiques pour contrôler la conformité des installations gazières.

Il a plaidé, par ailleurs, pour la rationalisation de la consommation, considérant que "des gestes simples peuvent contribuer à mieux consommer et à mieux préserver le patrimoine et ainsi à mieux gérer les ressources et orienter les investissements vers les infrastructures énergétiques les plus indiquées pour améliorer la qualité du service rendu et par voie de conséquence optimiser les coûts".

M. Guitouni a fait savoir que son département était en train d'élaborer, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, un programme de sensibilisation aux écoles contre le gaspillage de l'énergie. S'agissant de la relation de la SDC avec ses clients, le ministre a annoncé l'interdiction des coupures systématiques de l'électricité et gaz suite au non paiement d'une facture.

"Il est interdit dorénavant de couper l'électricité et le gaz avant de vérifier le fichiers des abonnés. Ceux qui ont l'habitude de payer peuvent bénéficier d'un délai supplémentaire pour le paiement de leur facture", a-t-il indiqué. En sus, les agents de la SDC n'ont plus le droit de demander le paiement de la facture avant le règlement du recours introduit par le client.

"Si l'abonné se plaint d'une surfacturation, personne ne peut lui demander de payer avant de faire les vérifications nécessaires. Chaque client doit régler la somme indiquée dans sa facture en toute conviction", explique le ministre. Le ministre a annoncé également la refonte de la facture d'électricité et de gaz.

Selon les explications des responsables de la SDC, le projet de la nouvelle facture, en cours de finalisation, intervient suite à une réunion entre la société et la CREG le 6 février. Il s'agit d'un agencement du contenu permettant une meilleure lecture des informations avec l'introduction d'un code "QR", l'historique de la consommation et un espace de communication avec le client.

Le pétrole recule, lesté par l'incertitude sur les négociations Chine-USA (TSA)

Les cours du pétrole ont terminé en baisse lundi, les incertitudes autour des discussions commerciales entre Washington et Pékin reléguant au moins temporairement au second plan les efforts consentis par l'Opep pour limiter l'offre d'or noir dans le monde.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a terminé à 61,51 dollars à Londres, en baisse de 59 cents par rapport à la clôture de vendredi.

À New York, le baril de WTI, la référence américaine, pour le contrat de mars, a cédé 31 cents pour finir à 52,41 dollars.

Alors que des représentants américains et chinois ont repris leurs pourparlers avant des négociations entre hauts responsables des deux pays jeudi et vendredi, "on continue à craindre la possibilité qu'ils ne parviennent pas rapidement à un accord commercial", a commenté Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. De quoi éventuellement accélérer le ralentissement de leurs économies respectives et freiner la demande en énergie.

Du côté de l'offre, la production des États-Unis continue de battre des records, et le nombre de puits actifs a encore augmenté outre-Atlantique la semaine dernière, selon des chiffres publiés vendredi par l'entreprise de services Baker Hughes.

Toutefois, "plusieurs raffineries américaines ont été affectées par des problèmes parfois liés à la météo et cela conduit à une hausse des stocks à Cushing", où est basé le baril servant de référence aux États-Unis, a indiqué M. Lipow.

L'Opep s'efforce pour sa part de limiter sa production, comme convenu lors de sa dernière réunion aux côtés de ses partenaires, dont la Russie, en décembre.

Les rapports de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) mercredi et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) jeudi devraient montrer dans quelle mesure les résolutions de baisse de production ont été appliquées en janvier.

Les analystes de Morgan Stanley estiment déjà que "l'Opep a réduit ses exportations par mer de 1,3 million de barils par jour en janvier par rapport au mois précédent".

Par ailleurs, deux des membres de l'Opep, le Venezuela et l'Iran, sont sous le coup de sanctions des États-Unis.

"Les sanctions contre l'Iran et le Venezuela vont affecter le marché tout au long de l'année", a prévenu le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Barkindo, lors d'une conférence au Caire, selon l'agence Bloomberg.

Mais l'organisation pourrait aussi être visée dans son ensemble par les États-Unis en vertu des lois anticartel. C'est ce que propose un projet de loi en cours d'examen par le Congrès américain.

Au minimum, "cette loi permettrait d'augmenter la pression sur l'Opep et ses partenaires pour limiter leur capacité à ajuster l'offre", comme ils le font actuellement, ont commenté les analystes de JBC Energy.

Cependant, des projets de loi similaires ont systématiquement été retoqués par le passé aux États-Unis.

Banque/bourse/Assurance

Marché Boursier: la Cosob révisé les mécanismes d'encadrement du contrat de liquidité (Algérie Eco)

Dans le cadre de sa mission de veiller au bon fonctionnement du marché, et en vertu des prérogatives qui lui sont confiées par la loi, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a pris dernièrement une position portant sur les mécanismes d'encadrement du contrat de liquidité adossé au programme de rachat par la société de ses propres actions, en vue d'en réguler le cours en bourse.

En effet, dans l'attente de mettre en place un cadre réglementaire adéquat, la Commission prend la position suivante : L'émetteur souhaitant racheter ses propres actions en bourse en vue de réguler le cours, doit respecter plusieurs dispositions. Il s'agit de signer un contrat de liquidité avec un des intermédiaires en opérations de bourse (IOB) agréés dont le projet est préalablement validé par la Commission. L'émetteur ou son intermédiaire en opérations de bourse doit accompagner la demande d'autorisation d'une copie du procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires autorisant l'opération et fixant ses modalités, notamment le

prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Aussi, l'émetteur doit solder «le compte titres» dédié au contrat de liquidité dans les 12 mois suivant l'expiration du délai de l'autorisation.

L' IOB agissant dans le cadre du contrat de liquidité pour le compte de l'émetteur doit de sont côté respecter différentes dispositions. Il doit agir dans les limites fixées par l'assemblée générale des actionnaires. Il ne peut présenter sur le marché que des ordres à l'achat dont le prix est au maximum égal à celui de la dernière transaction indépendante, ajusté d'éventuelles opérations sur titres, ou au meilleur cours limité acheteur indépendant présent sur le marché; des ordres à la vente dont le prix est au minimum égal à celui de la dernière transaction indépendante, ajusté d'éventuelles opérations sur titres, ou au meilleur cours limité vendeur indépendant présent sur le marché. Il peut introduire des ordres, au plus tard, jusqu'à 10 minutes avant la fin de la période de saisie des ordres. Il ne peut présenter simultanément sur son carnet d'ordres plus d'un ordre par cours limité ; plus de trois ordres, à cours limités différents, dans un même sens.

L'IOB est sensé s'assurer que son intervention pendant une séance de bourse ne dépasse pas la plus élevée des valeurs de -25% du nombre moyen d'actions transigées par séance de bourse, - 1000 actions à l'achat et à la vente. Le nombre moyen par séance est fixé sur la base des transactions réalisées sur le marché de l'action pendant les séances de négociation et durant le mois calendaire précédant celui durant lequel ladite intervention est effectuée.

Selon la Cosob, en cas de liquidité largement inférieure aux niveaux habituels de l'action, l'intermédiaire en opérations de bourse peut demander à la COSOB une dérogation pour augmenter le niveau de son intervention. Dans le cas d'un avis favorable, le niveau d'intervention de l'Intermédiaire en opérations de bourse, pendant une séance, peut être relevé à la plus élevée des valeurs de - 50% du nombre moyen d'actions transigées par séance de bourse calculé sur le mois calendaire précédent, pendant 5 séances et - 2000 actions à l'achat et à la vente, pendant 5 séances.

La dérogation de la COSOB peut être accordée au regard, notamment, de l'historique des interventions de l'intermédiaire en opérations de bourse dans le cadre du contrat de liquidité et des circonstances particulières du marché. La COSOB évalue périodiquement la mise en œuvre des modalités définies dans la présente position, lesquelles, le cas échéant, feront l'objet de modifications lorsque l'intérêt du marché l'exige.

Coopération

L'Algérie et l'Ethiopie s'accordent à promouvoir leurs relations commerciales (APS)

L'Algérie et l'Ethiopie se sont accordées à promouvoir leurs relations bilatérales, notamment dans le domaine commercial, a affirmé lundi à Addis-Abeba le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

"Nous sommes très satisfaits du niveau du dialogue politique régulier et de la coopération commerciale, un domaine que les deux pays se sont accordés à promouvoir davantage", a indiqué M. Ouyahia à l'issue d'un entretien avec le Premier ministre éthiopien, Ahmed Abiy, tenu en marge de la 32ème session du sommet de l'Union africaine (UA).

Il a également fait part de la disponibilité de l'Algérie à "aller le plus loin possible dans l'approfondissement du partenariat économique au bénéfice des deux pays", tout en réitérant "l'attachement de l'Algérie aux relations bilatérales avec l'Ethiopie et aux valeurs de panafricanisme qu'ils partagent depuis la création de l'organisation continentale".

L'entretien a également donné lieu à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris les principales questions stratégiques à l'agenda de l'Union africaine, a-t-il ajouté.

Lors de l'entretien, le Premier ministre éthiopien s'est félicité des relations bilatérales et des perspectives de leur développement, notamment dans le domaine économique.

Il a également réitéré l'"attachement de son pays au renforcement du dialogue politique régulier avec l'Algérie sur les questions d'intérêt commun".

Le Premier ministre éthiopien a, à cette occasion, rendu hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour "sa contribution et son rôle dans la restauration de la paix et de la stabilité dans la région de la Corne de l'Afrique" et a prié M. Ouyahia de lui transmettre "ses sentiments d'estime et de considération".

M. Ouyahia représente le Président Bouteflika aux travaux du 32ème sommet de l'Union africaine.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Veille

**« Il ne faut pas avoir peur de l'intelligence artificielle » (experts)
(Maghreb Emergent)**



Interrogé sur le projet des villes intelligentes en Algérie, il dira que le développement d'un pays ou d'une ville ne peut venir de l'imitation.

Les Algériens ne doivent pas avoir peur de la généralisation de l'utilisation de l'intelligence artificielle, estiment les intervenants à la première édition du meet up event dédié à l'intelligence artificielle qui s'est tenue samedi dernier au théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi à Alger.

Pour l'architecte et consultant Halim Faidi qui s'est exprimé au sujet des villes intelligentes, l'arrivée de l'Internet a complètement modifié le tissu urbain dans les quatre coins du monde. « Tout a changé avec l'arrivée de l'Internet et l'accélération de l'exode vers les villes », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « L'Internet a accéléré l'évolution de la société ».

Parlant de l'impact de l'intelligence artificielle sur les vies des humains, il dira qu'en 2020 le nombre d'objets connectés atteindra les 25 milliards à travers le monde. Un chiffre qui confirme la pénétration de la technologie dans la vie quotidienne des humains. D'après lui, aucun spécialiste n'avait prédit le monde d'aujourd'hui. « Les spécialistes n'avaient pas prévu la généralisation d'Internet et l'arrivée de l'intelligence artificielle », explique-t-il avant d'appeler à ne pas céder aux analyses qui dessinent un avenir sombre à cause de l'intelligence artificielle. « Le changement a toujours fait peur aux gens. Ce sentiment de vouloir maintenir le cadre de vie du moment, a toujours existé, mais l'humanité finit toujours par accepter et adopter le développement », a-t-il souligné. En outre, il estime que l'homme profite déjà de l'intelligence artificielle. « Nous sommes déjà des êtres humains augmentés. Avec les lunettes, les prothèses et autres, l'homme a accepté qu'on augmente ses capacités », affirme-t-il.

Interrogé sur le projet des villes intelligentes en Algérie, il dira que le développement d'un pays ou d'une ville ne peut venir de l'imitation. « Il faut surtout éviter d'importation des concepts et les idées toutes faites. Ça ne sert à rien d'importer ce qui a été fait à Dubaï ou dans une autre ville du monde », fait-il remarquer. Il enchaîne : « Le développement doit venir de nous ». Selon ses dires, l'Algérie dispose de potentialités pour concevoir ses propres projets de développement. « On parle souvent de développement, mais on oublie qu'à Ghardaia nous appliquons ce modèle depuis des millénaires. Idem pour la Casbah d'Alger », dit-il.

De son côté, le consultant en IA, Idriss Aberkane a expliqué lors de son intervention que l'intelligence humaine reste supérieure à l'intelligence artificielle. « Certes, elle (L'IA) permet de réaliser des tâches mécaniques avec plus de précision et dans les meilleurs délais, mais elle reste inférieure à l'homme », note-t-il.

« L'intelligence artificielle a failli déclencher au début des années 80, une guerre nucléaire mondiale entre l'URSS et l'Otan à cause d'une erreur des radars soviétiques. Ces derniers avaient signalé l'arrivée d'une dizaine de missiles sur le territoire de l'URSS alors qu'il s'agissait d'une erreur provoquée par des tempêtes solaires », raconte-t-il. Il poursuit : « C'est grâce à la sagesse d'un responsable militaire soviétique que le pire a été évité. Ce responsable a préféré privilégier l'hypothèse de l'erreur que celle d'une vraie attaque militaire et il n'a pas informé les hauts responsables à Moscou. S'il l'avait fait, ces derniers auraient ordonné une riposte nucléaire ».

En clair, il estime que l'intelligence artificielle fonctionnant seule, c'est-à-dire loin de contrôle humain, pourrait conduire à des désastres. « Des essais ont montré que des drones équipés d'armes peuvent se tromper de cible. C'est pour cela qu'il ne faut pas laisser l'intelligence décider à la place des humains », plaide-t-il. Toutefois, il ne nie pas les bienfaits de l'intelligence artificielle. « L'intelligence artificielle bien utilisée permettra d'améliorer la vie des gens et d'aider les médecins, les ingénieurs et autres dans leur travail », précise-t-il.

A une question, sur les projets que mènent certaines grandes boîtes mondiales sur l'implantation des puces dans le cerveau humain, le conférencier dira qu'aux USA on commence déjà à utiliser cette technique pour soigner les anciens militaires dépressifs.

Quelle conséquence sur l'emploi ?

Parlant des conséquences de l'intelligence artificielle sur le travail, Idriss Aberkane reconnaît que des millions de postes de travail vont disparaître. « Il est clair, que les tâches mécaniques seront remplacées progressivement par les machines. L'homme ne va plus intervenir dans ce domaine ce qui provoquera des départs au chômage. Toutefois, de nouveaux métiers vont arriver sur le marché », dit-il. Pour éviter le chômage en masse, l'orateur recommande la révision des systèmes de formation de sorte à arrêter de former des gens pour des tâches mécaniques demandant une grande précision. « Il faut former les gens à être pluridisciplinaires car l'IA ne peut intervenir dans plusieurs domaines à la fois », recommande l'expert.